

Recommandations sur la production scientifique durant une thèse en lettres

Septembre 2023

Ce document vise à donner quelques conseils aux doctorant·e·s (sous contrat ou non) qui s'interrogent sur la production scientifique durant les années de la réalisation d'une thèse. Il fournit des indications à propos des questions suivantes : combien d'articles et de conférences dois-je faire et quelle est leur fonction ? Publier un article lié à la thèse fait-il courir le risque d'« auto-plagiat » ? Comment tirer le meilleur parti des années de thèse ? Quelle place accorder à des activités extra-académiques ?

Insistons en préambule sur un point : l'objectif principal d'un doctorat est de soutenir la thèse dans un délai raisonnable (si possible, pour les assistant·e·s-doctorant·e·s, avant la fin du contrat). Inutile donc de multiplier les activités qui éloignent de cette mission, car mieux vaut une thèse terminée qu'un CV avec une dizaine de conférences et d'articles. La question de la rédaction d'articles et la présentation des résultats de recherche dans des colloques, séminaires, journées d'étude, workshops, etc. doit d'abord faire l'objet d'une discussion avec la·le directrice·eur, si possible au moment de l'établissement de la convention de thèse. Théoriquement, c'est la·le superviseuse·eur qui est chargé·e de veiller à ce que la·le doctorant·e trouve un bon équilibre entre avancée dans la recherche (travail en archives/terrain, lectures, bibliographie, analyse des données collectées, élaboration du plan, etc.) et soumission des résultats à des pair·e·s/construction d'un réseau scientifique. Il peut être utile, à chaque occasion qui se présente, de se demander dans quelle mesure tel ou tel article aide réellement à avancer dans la thèse, sachant qu'il ne pourra pas être repris tel quel plus tard dans le manuscrit final, dont l'ampleur exige forcément un recalibrage argumentatif.

Privilégier le qualitatif

De manière générale, il est conseillé d'éviter de réfléchir en termes de *quantité* (nombre d'articles ou de conférences) et de privilégier la *qualité*, quelque rassurante que la formulation d'un chiffre (par exemple, 4 conférences et 3 articles) puisse s'avérer en début de parcours. En effet, la publication d'un article dans une revue internationale avec évaluation en double aveugle, en particulier dans le domaine de recherche concerné, peut avoir plus de « valeur » ou de poids que plusieurs textes dans une revue sans expertise ou sans rapport direct avec le sujet de thèse. Même chose pour les conférences, bien qu'il soit préférable, pour une première présentation, de s'adresser à des pair·e·s de « proximité », avant de se lancer dans une grande conférence internationale à l'étranger. Rappelons en outre que si la participation à un colloque peut donner lieu à des discussions et des rencontres stimulantes ayant un impact positif sur la thèse, la rédaction d'un article tiré d'une telle contribution est un travail difficile et solitaire. Il convient donc de bien réfléchir avant de s'engager dans un cycle « conférence-publication des actes », car cela peut s'avérer très chronophage.

Les nouvelles modalités d'évaluation de la recherche s'éloignent toujours plus d'une appréciation *quantitative* des résultats (nombre de publications, « impact factor » des revues, etc.), au profit d'approches plus *qualitatives* ([Déclaration DORA](#)) et *narratives*, qui permettent aux chercheurs·euses d'explicitier leur contribution à leur domaine de spécialisation et leur impact plus global. Dans ce sens, le FNS a modifié le format du CV de recherche ([SciCV](#)) exigé pour le dépôt d'une requête. La liste des publications y a disparu (seul un lien vers le compte ORCID figure sur le document) au profit d'une liste de 1 à 3 « principales prestations scientifiques », ce qui encourage à repenser le concept même de

« productivité ». Ce qui veut dire que l'on n'attend pas d'un-e doctorant-e qu'elle ou il ait réalisé un nombre spécifique/défini de publications.

Se diversifier, sans se disperser

En revanche, il est recommandé de cultiver une certaine polyvalence dans les activités parallèles ou liées à la thèse, telles que la programmation, la critique, la médiation culturelle ou scientifique (par ex. commissariat), l'enseignement (par ex. suivre des formations continues ou en donner), etc. Diversifier les activités extra-académiques et les types de publications offre l'avantage d'apprendre à savoir ce qui nous convient et ainsi à trouver sa voie après le doctorat. Rappelons que peu de thèses mènent à une carrière académique (10% environ des docteur-e-s sont susceptibles de trouver un poste à l'université).

Un premier pas consiste à demander des conseils de calendrier à sa·son directrice·eur, de manière à rester pragmatique et à ne pas tomber dans le piège du syndrome « FOMO » (Fear of Missing Out) : la peur de manquer une information importante et donc d'être supposément hors circuit. Les doctorant-e-s sont souvent tenté-e-s de répondre à tous les appels à communications/articles plus ou moins liés à leur sujet de thèse, au prétexte qu'une occasion pareille ne se représentera plus. Or il faut avoir en tête que les appels augmentent chaque année, obligeant au contraire à être très sélective·tif. C'est pourquoi, il est recommandé de discuter en amont de ces questions : sur quels chapitres ou études de cas va-t-on travailler l'année 1, 2, 3, 4 et quel article ou quelle communication pourrait-on en tirer ?

Faire des choix judicieux

L'enjeu consiste surtout à faire des choix judicieux afin de faire découvrir son travail à une communauté de chercheuses·eurs donnée (l'équipe de recherche de sa·son directrice·eur, par exemple), et qui pourra être à même d'apporter des *feedbacks* constructifs, ainsi qu'un soutien institutionnel à court, moyen et long termes (invitations, lettres de recommandation, jury de thèse, adhésion à un réseau, etc.). Un choix judicieux consiste par exemple à publier un premier article qui permet de faire connaître la recherche en cours, et donc de rendre visible la thèse comme un travail mené par une personne développant une expertise sur un objet, une approche, une question précise. Cela permet de donner une « assise » scientifique à la thèse et de faciliter l'identification entre un sujet de recherche et une personne, laquelle deviendra une référence dans son domaine.

Il est recommandé, dans le cadre de conférences ou de publications, de ne pas trop s'écarter du sujet de la thèse, même si la curiosité est une qualité pour un-e jeune chercheuse·eur. Se focaliser sur la thèse permet de construire un parcours cohérent, tout en restant pragmatique et réaliste, car les 4 ou 5 années de doctorat passent plus rapidement qu'on ne le pense. Finir sa thèse dans un temps raisonnable devrait rester l'objectif principal à atteindre. La qualité du travail effectué durant ces années fera le « reste », en l'occurrence : éveiller la reconnaissance, ouvrir des opportunités futures, esquisser un réseau – des éléments qui sont la conséquence (et non la cause) de choix judicieux.

Publier un résumé de sa thèse en anglais ou une étude de cas offre l'avantage de « marquer » un territoire et donc d'éviter les risques de plagiat ou autre. En effet, une fois publié, un texte présente un double avantage : pour la personne concernée, il permet d'occuper une certaine position dans un champ de recherche et, pour les autres, de réorienter leur sujet ou d'en préciser les contours dans le cas où l'on travaillerait sur un sujet très proche. Il est en outre conseillé, si la thèse est issue d'un mémoire, de commencer par publier un article tiré de celui-ci, pour les raisons mentionnées ci-dessus, mais aussi pour des raisons pratiques, en ce qu'il peut être rédigé plus rapidement.

Éviter l'auto-censure

À propos de la crainte, fréquente chez les doctorant-e-s, de l'« auto-plagiat » (au motif que cela va à l'encontre de la règle d'originalité stipulée dans le règlement du doctorat) : celui-ci est une contradiction dans les termes. Le plagiat, par définition, consiste à s'approprier les termes de quelqu'un d'autre. Or

reprendre ses propres mots ne constitue pas un délit en soi, d'autant plus que, la plupart du temps, nous reprenons rarement tels quels des passages d'un travail précédent sans les modifier un peu. Ce qui est questionnable sur un plan déontologique, en revanche, c'est d'employer le même écrit pour démultiplier le nombre de ses publications dans un CV, ce qui n'est pas le cas pour le mémoire, qui est inédit. En outre, les jeunes chercheuses-eurs ont besoin, pour faire leur chemin et tracer leur sillon, de publier sur le sujet de leur thèse, avant que celle-ci ne soit défendue et fasse l'objet d'une publication monographique. Il n'y a donc pas lieu de craindre que la publication sous forme d'article ou de chapitre entrave la publication ultérieure de la thèse en tant que livre.

Toutefois, étant donné que l'auto-plagiat a une existence sur le plan juridique, il est important d'être transparent·e en citant toutes ses sources (même ses propres propos) et en respectant les exigences des éditeurs qui peuvent varier grandement. Par conséquent, il est conseillé de : 1. Reformuler ses idées dans la mesure du possible, surtout au moment de la publication du manuscrit de thèse en tant que monographie, car le temps écoulé entre deux contribue souvent à faire mûrir et évoluer notre pensée (sans compter la nécessité d'intégrer les remarques des membres du jury) ; 2. citer le texte original en note, en précisant éventuellement le rapport entre la version actuelle et passée, après avoir pris soin de demander l'autorisation de citation à l'éditeur ; 3. se renseigner sur les pratiques de la maison d'édition choisie ; 4. demander conseil à sa·son directrice·eur de thèse en cas de doute.

Miser sur le postdoctorat

Il ne faut pas oublier qu'un dossier s'élabore surtout *après* la thèse, durant les deux ou trois années de post-doctorat, un moment charnière où la·le docteur·e, ainsi que les membres du jury, vont contribuer de différentes manières à la « promotion » de la recherche effectuée. À ce titre, la thèse peut être vue comme une « matrice » potentielle à articles, écrits sur la base de parties non retenues dans la version finale ou de questions laissées en suspens en vue de futures élaborations. C'est pourquoi la thèse ne doit pas être pensée comme une fin en soi, mais comme une *étape* dans un parcours plus long où les mois et années succédant à la soutenance peuvent donner un véritable élan à la carrière de la·du doctorant·e.

Diffuser ses publications

D'un point de vue plus pratique, on conseille de renseigner ses publications sur le dépôt institutionnel de son université (Serval pour l'UNIL) en y déposant la version de l'article autorisée par l'éditeur (preprint, postprint ou version publiée) et en la rendant aussi accessible que possible, en respectant les consignes de l'éditeur. Idéalement, privilégier les revues qui proposent une brève période d'embargo, voire pas d'embargo, pour la mise à disposition du PDF sur un dépôt institutionnel. Cela permet une diffusion plus large des publications et un accès facilité pour les expert·e·s lors de dépôt de requêtes auprès des bailleurs de fonds. Attention toutefois aux revues prédatrices, qui publient tout article soumis sans procédure d'évaluation par les pairs et proposent un Open Access immédiat. Publier dans ce type de revues peut discréditer durablement la·le chercheuse·eur dans la suite de sa carrière. Il existe d'autres lieux où documenter ses publications : profil institutionnel (sur Unisciences, l'onglet « Publications » est automatiquement mis à jour à partir de Serval), profil ORCID (l'exportation des données depuis Serval vers ORCID est aisée). À éviter : [Academia.edu](https://www.academia.edu/) : vous cédez certains droits sur les PDF déposés à une entreprise privée. Il est toutefois possible de l'utiliser comme une liste de publications (références) et d'y mettre uniquement les tables des matières.

En résumé, il est préférable de se libérer d'une approche quantitative, pour privilégier une approche qualitative de ses productions scientifiques durant la thèse, car *un* excellent article de référence paru dans une revue réputée reste la meilleure carte de visite qui soit pour la suite de son parcours.